Horticulture.—Nous avons déjà eu occasion plusieurs fois d'entretenir nos lecteurs de cette intéressante et importante partie de la culture, si longtemps négligée en ce pays. Les prix accordés de temps à autre par notre socié-16 d'horticulture auront sans doute l'effet d'exciter l'émulation de nos compatriotes pour l'avenir, car jusqu'à présent un seul Canadien, M. Guilbault, se trouvait au nombre des compétiteurs, encore n'était-ce que pour les sleurs et les plantes d'agréments. Maintenant que cette société offre des prix pour les fruits et pour les légumes, nous espérons que quelques-uns d'entre eux se mettront sur les rangs aux prochaines exhibitions. Nous avons remarqué cependant avec plaisir un assez bon nombre de Canadiens des environs de Montréal qui apportent maintenant des légumes et des fruits au marché. Aux prix où ils sont généralement, cette industrie qui ne demande pas de lourds travaux les paye au centuple de leurs peines.

A la dernière exposition des fruits qui a eu lieu la semaine dernière au Marché Bonsecours on a eu la curiosité de peser quelques-unes des groseilles qui ont été exhibées et il s'en est trouvé du poids de 18 gros et 7 grains et d'autres de 15 et 17. Le premier prix a été accordé à M. Cooper; deux 2ds prix ont été accordés à M. McKarracher et M. Archibald, les groseilles 'exhibées étant d'égale valeur les unes pour la grosseur et les autres pour le goût. Le 3e prix sut décerné à Turner, jardinier de M. James Leslie. Les juges ont remarqué une variété de groseilles exhibées par le jardinier de M. Frothingham et de M. Desbarats. Le premier prix pour les framboises de jardin a été donné au jardinier de M. Joseph Savage; le premier prix pour les pommes d'été à M. John Lunn et le 2d à M. Jos. Savage. Le premier prix pour les melons a été accordé à M. Doyle pour 6 beaux mincrques, le 2d à M. Brigg. Le comité a aussi fait attention à un excellent minorque pesant 17 livres exhibé par le jardinier de M. Desbarats; un prix a été décerné au jardinier de M. Leslie pour le meilleur melon d'eau. M. Archibald qui a exhibé de très belles prunes a recu un prix. Plusieurs autres récompenses ont été accordées pour diverses autres espèces de fruits .- Minerve.

L'état de la Grosse-Ile est, dit-on alarmant; n y avait lundi 2240 malades, et la proportion des mortalités dépassait la moyenne ordinaire. Nous voyons qu'un bâtiment vient d'y arriver sous les circonstances vraiment déplorables : sur 440 passagers, il en est mort 108, et 150 sont encore malades. 300 émigrés malades, arrivés le 8 et le 9 à la quarantaine, ne pouvaient être admis dans les hôpitaux!

Deux capitaines de navires sont morts à la Grosse-Ile, l'un samedi et l'autre dimanche derniers.— Canadien.

Un gardien fidèle et courageux. Un homme, employé à garder la nuit le chantier de M. Tibbets, était à son poste lundi soir, lorsqu'il vit sur une pile de bois deux hommes dont la présence dans ce lieu, à une heure très avancée, lui pa-Tut très suspectes. Il les somma de s'en aller, mais ceux-ci ne tenant point compte de son avertissement, s'élancèrent sur lui et le frappèrent même, dit-on d'un coup de couteau; il leur tira un coup de fusil chargé de deux balles, dont l'une atteignit l'un des agresseurs au bras, et l'autre à la Cuisse. Ces deux derniers sont des matelots qui probablement voulaient simplement passer par le chantier pour quitter leur bâtiment. L'enquête sur cette affaire a dû avoir lieu aujourd'hui; nous n'en connaissons pas encore le résultat.—Idem.

LE RÉGIME DE LA COMMUNAUTÉ. — Une jeune semme comparaissait avant-hier, devant le juge Drinker, pour répondre à une plainte Portée contre elle par son mari. Celui-ci l'accusait d'avoir abandonné le domicile conjugal situé dans le Wisconsin, en emportant une somme de sept cents dollars, sans s'inquiéter en rien du consentement morital. Le juge Drinker a déclaré que les biens étant communs dans le mariage, il n'y avait lieu à poursuivre, et il a remis la prévenue en liberté, après lui avoir toutefois adressé une remontrance paternelle sur l'extension qu'elle aurait donnée au régime de la communauté.—(Courrier des E. U.)

-Le gouvernement à fait publier, dans les journaux du 6, le tableau des recettes de toute nature faites pendant le trimestre finissant le 5

uillet. I	l offre	les i	résult	ats s	uivar	nts:
Douanes	• •		••	••	• •	£4,519,119
Excise	••	• •	• •			3,291,052
Timbre	• •					2,869,464
Taxes	• •	• •	• •			2,075,001
Impôt for	icier	• •	• •			1,036,517
roste		• •	• •	• •		215,000
Recettes	divers	es	• •			7,461
rets etc.			• •			88,632
Remboursement d'avances						137,944

£13,240,190 Le trimestre correspondant de 1846

Augmentation en faveur de 1847 41,457 Les recettes de l'année finissant

le 5 juillet 1847 sont de .. £51,060,109

Augmentation en faveur de 1847 £1,004,026 L'augmentation du trimestre finissant le 5 juil let 1847, comparé avec le trimestre corresponde 1846 porte sur les chapitres suivants:

Excise £186,341 Taxes 68,574 Impôt foncier 27,355 Poste 34,000 Prets etc.

Remboursements d'avances 26,337 £496,269

vants: Douanes £4,272 Recettes diverses 10,540 Argent venant de Chine . . 440,000-454,812

Il y a eu diminution sur les chapitres sui-

. £41,457 Augmentation

-On écrit de la Haye (Hollande), le 12 juin "Le Roi, la Reine et les membres de la famille rovale ont envoyé de riches présens à Mille Rachel. Cette célèbre actrice part ce soir pour Rotterdam, et de là elle se rendra par un steamer à Cologne où elle doit donner sa première représentation le 17 juin. "

-Fanny Elsler, dit la Gazette allemande de Bruxelles, a perdu récemment environ 300,000 fr., par la faillite d'une maison de Vienne.

DIX DOLLARS POUR UN BAISER. - La semaine dernière, un nommé William Sayder à été condamné, à Sussex, a une amende de dix dollars, pour avoir pris un baiser à miss Phebe L.... Les circonstances agravantes qui ont provoqué cette condamnation ont été, d'une part, que le coupable était marié; de l'autre, que le baiser avait été pris sans le consentement de la jeune fille, et que, par suite, il y avait là assaut et batterie! O Mlle de Scudéry, qu'eussiez vous dit d'un pareil blasphème.

-Le gouvernement a, dit-on, accordé l'autorisation de transporter en France le corps du comte de Saint Leu, ancien roi de Hollande, et celui de son fils ainé, mort en 1831. Ils seraient réunis à Rueil à ceux de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense.

PROCÉDÉS DU BUREAU DE SANTÉ.

Vendredi 6 août 1847. Une assemblée du Bureau de Santé eut lieu

ce soir à sept heures conformément à l'avis. Presents: MM. A. Larocque, T. Peltier, Dr. Broussenu J. U. Beaudry, Glennon, Dr. Damour, Dr. Charlebois, Grenier, Brown, Dr. Richelieu, Dr. Peltier, Spiers, Dr. Sewell.

Les minutes de la derrière assemblée ayant été lues furent confirmées.

M. Spiers fait rapport que la pointe St. Charles était dans un très macvais état provenant d'une trop grande accumulation d'émigrés dans un état de malpropreté, les moyens de transport ne leur étant pas fournis, ils sont épars çà et là, plusieurs d'entr'eux malades, et les décès survenant chaque jour parmi eux.

M. Spiers appela aussi l'attention du Bureau de Santé, au fait, que l'amendement d'un règlement (Bye Law,) du conseil de ville recommandé par ce bureau, par lequel le nombre de jours d'avis relatifs aux cas de nuisances, devait être réduits, n'était pas encore passé parceque les quorum requis n'avait pas été obtenu depuis quelques semaines.

Sur motion de M. T. S. Brown, secondé par M. T. Peltier:

Résolu,-Qu'une adresse soit présentée au conseil de ville le priant de vouloir bien abolir et dissoudre le Bureau de Santé en autant que ses pouvoirs sont trop limités et ses moyens pécuniaires trop restreints pour que les citoyens de Montréal puissent en retirer une avantage efficace.

Sur motion du Dr. Sewell, secondé par le Dr. David:

Résolu en amendement,-Qu'a l'avenir au lieu de s'assembler trois fois par semaine, ce bureau s'assemble une fois par semaine, et ce, le lundi

soir à l'heure ordinaire. Cet amendement fut négativé.

Pour MM. Grenier, Spiers, Dr. Peltier, Dr. David, Dr. Sewell, contre MM. Peltier, Brown, Dr. Richelieu, Dr. Charlebois, Damour, Dr. Brousseau.

Sur motion de M. Spiers, secondé par M. Grenier.

Résolu en amendement,—Que ce bureau s'ajourne ce soir à jeudi prochain à 7 heures P. M.; sur quoi les membres seront notifiés et que la résolution ci-dessus soit prise en considération ce soir là.

La division ayant eu lieu il fut unaniment agréé; à l'exception du Dr. David qui vota contre.

Sur motion de M. Brown, secondé par M.

Spiers.

Résolu,—Qu'un comité de 5 membres soit nommé pour faire rapport à la prochaine assemblée sur l'état sanitaire de la cité et tout ce qui a rapport, et aussi sur la situation dans laquelle se trouve placé le Bureau de Sante, le dit comité composées des Messrs. suivants, savoir: Dr. M. Brown, T. Peltier, Dr. Sewell, Dr. Peltier, et Dr. David.

Sur motion de M. Peltier, secondé par le Dr. Richelieu:

Résolu,-Que le salaire du Secrétaire de ce Bureau soit fixé à dix chelins courant per diem ; et que la présente résolution soit transmise au conseil de la cité.

Une lettre du Dr. Crawford Commissaire adressée à l'hon. J. E. Mills Maire de cette cité, contenant un rapport sur l'état des appentis hôpitaux, sut lue.

Le Bureau s'ajourna. J. P. PLAMONDON. Secrétaire.

DERNIÈRES NOUVELLES DU MEXIQUE.-LE GÉNÉRAL SCOTT A MEXICO.—Une dépêche télégraphique de la Nouvelle-Orléans, annonce que le général Scott est entré à Mexico, après avoir livré une bataille à huit milles de la ville. Les mexicains ont été battus et ont éprouvé une perte considérable. Les américains ont perdu 300 hommes. Nous n'avons pas d'autres détails.

Cocrespondance.

A. B. écr., St. Pierre les Becquets. J'en suis fâché, votre compte est dû. Si vous ne payez d'ici au 1er sept. les journaux sont discontinués. Mde V. B. Trois-Rivières. En payant une

année d'avance à la fois, on obtient les primes. P. C. Rivière-Ouelle. Les numéros sont expédiés; Rév. M. D. ptre. Belœil, reçue balance 1847; L. M. V., écr., L'Assomption, reçue année 1847; Mde L. do do; C. P., écr. St. Marc, reçue 1er sem. 1847; E. L. écr. St. Mathias, reçue année 1847; R. D. écr. St. Edouard, do; P. B. écr. St. Cyprien, do.

Naissances.

En cette ville, le 9, la dame de Théodore Hart, écr., a mis au monde un fils.

Mariages.

En cette ville, mercredi le 11 courant, par messire Fay, Edouard Denis Dénéchaud, écr., fils de seu Claude Dénéchaud, écr., ci-devant de Québec, à Dlle. Sophie, fille

du major John McCallum, de cette cité. Le 9 du courant à l'Eglise de l'Hôpital Général, par le Révérend M. C. F. Cazcau Secrétaire de Mgr. L'archevêque de Québec, Charles J. E. Gauthier, écuyer, Maître de Poste de Paincourville, paroisse Assomption, Etat de la Louisianne, à Delle. Marie Adeline Mac-donald deuxième fille de Ronald Macdonald, écuyer, de cette ville, ci-devant Rédacteur du Canadien.

A la Petite Côte près de cette ville, le 5, par le Révd. M. McGill, Peter Lamond, écr., de Kingston, à Coroline Eliza, fille de feu John Spalding, écr.

Weres.

En cette ville, dimanche à 11 heures du soir, à la résidence de sa mere, rue St. George, Dlle. Maric-Agnès McDonald, âgée de 20 ans, 2 meis et 6 jours, fille de feu Andrew Skene McDonald, Ecr. Elle est merte du Thy-phus qu'elle a contracté à l'Asile des orphelins émigrés où elle a veillé pendant plusieurs nuits les maiades. Elle était pieuse, modeste, humble et elle est morte victime de son dévoucment.

En cette ville, le 8, James Dogherty, âgé de 17 ans. Au faubeurg St. Laurent de cette ville, le 7, M. Fran-cois Prud'hemme, ancien et respectable citoyen de cette ville, âgé de 56 ans et 8 mois.

A St. Charles, rivière Chambly, le 5, Francis Mount, écr., âgé de 61 ans, fils aîné de feu le chirurgien de l'état major Mount, il laisse une veuve et des enfants pour déplorer sa perte ; il avait été major de milice, magistrat et commissaire des petites causes.

Le 5 du courant dans la paroisse de Kamouraska, sincèrement regrettée de ses parents et de tous ceux qui la connaissent, deme Zoé Sirois, épouse de Sieur Joseph Roy dit Desjardins, marchand. Elle laisse un époux inconsolable et trois enfants en bas âge. Son corps a été inhumé le 7 dans l'église de la dite paroisse.

A Beauport, le 27 du mois dernier, après quelques jours de maladie, George, âgé de 14 ans, fils de M. Joseph Latouche, maître-maçon.

TUATER

QUARRE DALHOUSIE.

CE SOIR, VENDREDI, Sera répétée la Tragédie de Shakespeare

Macbeth

Mdlle. St. Clair dansera un pas seul.

LA SOIRÉE SERA TERMINÉE PAR

Pour les détails voir le programme.

THEATRE ROYAL,

Les danseuses

VIENNOISES

SHERRETT à l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de conclure un arrangement avec les

DVAZENZEZ ALEMACIZEZ" (POUR SIX SOIRS SEULEMENT.)

Ce charmant bataillon consiste en 48 petites filles tout à fait gentilles et élégantes qui ont dejà paru dans les principales villes de l'Europe et de l'Amérique, et qui ont excité partout le plus grand enthousiasme, l'étonnement et l'admiration. Leurs danses classiques et gracieuses. leurs jolis groupes et leurs hauts faits artistiques ont partout été regardés comme LA PLUS GRANDE MERVEILLE DE L'EPOQUE. D'autres engagements empêcheront qu'elles demeurent plus longtemps et elles ne paraitront sur notre Théâtre que SIX SOIRS SEULEMENT.

En conséquence des frais considérables de cet engagement, les prix seront comme suit: Loges, 5s., Pitt, 3s.9. Slips, 2s 6d., Galeries, 1s 3d.

la presse exceptée. On donnera avis de leur première soirée.-13 aout 1847.

BANQUE DU PEUPLE.

ES ACTIONNAIRES de cette Institution sont notifiés qu'un DIVIDENDE SEMI-ANNUEL de 2½ "trois et demi par cent" a été déclaré ce jour sur le Capital payé, payable le ou après le 1er SEPTEMBRE

Les Livres de Transports seront clos depuis le 15 courant jusqu'au 1er Septembre prochain. Par ordre, B. H. LEMOINE,

Montréal, 6 aout 1847.—13.

LA LYRE CANADIENNE.

Répertoire des meilleures Chansons et Romances $du \ jour.$

ON peut maintenant se procurer la lère livraison de cettà publication en s'adressant au Gardien de la Chambre de Lecture de l'Institut Canadien, rue St. Gabriel, et à la Librairie Catholique de J. E. Rolland, 21, rue St. Vincent.

Par L. J. Harkin.

MUSEUM A VENDRE.

E Soussigné a reçu instruction de vendre par En-can, VENDREDI, le 20 AOUT courant, le MUSEUM ITALIEN

CABINET DE CURIOSITÉS

appartenant aux héritiers de feu Joseph Cajetan Le BLANC, écuyer, réunissant une belle collection

D'OBJETS RARES ET CURIEUX, Dont on donnera les détails dans une prochaine annonce. Les catalogues seront prêts deux jours avant la Vente, temps auquel les objets pourront être examinés. La Vente aura lieu à ONZE heures chaque jour au

Muséum, rue St. Paul. LEWIS J. HARKIN.

13 août.

DB. STBARDS,

REND la liberté d'annoncer aux citoyens de Montréal qu'il vient d'ouvrir un OFFICE au No. 58 de la rue St Laurent, Faubourg St. Laurent, où on pourra le voir à toute heure. 13 août.

EAU DE ST. LEON.

ECEMMENT reçu et à vendre par le Soussigné quelques Douzaines de Bouteilles d'EAU des

L. J. HARKIN.

SPECULATION.

A plus belle spéculation qui se soit jamais présentée

est maintenant offerte au public.

Pour la modique somme de £20, payable en 3 payemens et sans intérêt, on peut devenir propriétaire sur titre in-contestable d'une très belle maison (Cottage) avec Terrain, Jardin et Dépendances à l'avenant estimé à £400 qui ont été déjà refusés, ou d'un Lot de pas moins de 50 Dieds sur 135 pieds sur une rue de 60 pieds de largeur. Cette propriété située à Longueuil, la terre voisine de celle de l'église Auglicane, deuxième du terrain du chemin de ser, et la quatrieme des sortifications du gouver-nement sur notre beau St. Laurent, vis-à-vis la traverse des steamers, qui font la traversée tous les jours entre cette ville et Longueuil est l'un des plus beaux sites désirables tant sous le rapport sanitaire que sous celui de l'utilité et de l'agréable, elle a été divisée en 200 lots propres à bâtir par 200 souscripteurs à £20 chaque.

L'emigration qui nous arrive tous les ans, démontre de suite l'avantage de pouvoir passer la saison d'été à la campagne et surlout sur les bords pittoresques du St. La vente aura lieu (au désir des souscripteurs) le 20

AOUT prochain.
Termes faciles. Voir les plans dont l'un est déposé en

l'étude de J. Hurteau, écr., N. P., à Longueuil, un autre au bureau du soussigné, et l'autre chez M. J. E. Guil-bault, botaniste, rue Côté, No. 14. J. H. JOBIN,

Rue Ste. Thérèse, No. 7. Montréal, 30 juillet.

RÉCLAMATIONS

Contre le Gouvernement des Etats-Unis pour Services ou Fournitures durant la guerre de 1776.

N demande des informations sur des VEUVES ou des ENFANTS-MALES de personnes, qui auraient rendu quelques services au gouvernement des Etats-Unis durant la guerre de 1776.

Ces veuves ou enfants, s'il en existe, apprendront quel-

que chose à leur avantage en s'acressant au Bureau de la Revue Canadienne, 15 Rue St. Vincent, Montréal.

Les curés des paroisses du Bas-Canada voudront bien faire attention à cette annonce. S'ils avaient quelques informations ils rendraient services à de pauvres familles en les communiquant. (Ecrire franco)
On demande des informations de la veuve ou des héri-

tiers de seu THIMOTHE DROLET, de la veuve ou des héritiers d'ABRAHAM FERDINAND, de la veuve ou des héritiers SANSFAÇON. Cettte dernfère a demeuré longtemps à Verchères, s'est marié en seconde noces et demeurait l'année dermère à St. Sulpice.

On suppose que les veuves ou quelques enfants de seu Thimothé Drolet ou d'Abraham Ferdinand sont quelque part aux environs de Montréal.

Ces samilles et bien d'autres ont des réclamations à exercer contre le gouvernement des Etats-Unis; pour cela il faut que le mari ou la femme ne soient pas morts avant 1831. Les enfants-mâles peuvent réclamer. (Af-franchir les lettres et s'adresser au bureau de la Revue Canadienne).

PONT DE ST. EUSTACHE.

ES Soussignes ayant obtenu le privilége de construire un PONT sur la rivière Jésus, entre St. Eustache et Ste. Rose, au village de St. Eustache, demandeut qu'il leur soit scumis des plans et devis pour la construction du dit pont conformément aux exigences de l'acte qui leur en confie le privilége. Lesquels plans et devis devront leur être soumis le 25 du courant, au bureau de L. M. Leprohon, écuyer, à l'Inspection de po-

L. M. LEPROHON, J. A. BERTHELOT

Montréal, 10 août 1847.

MEUNIER & TONNELIER. N n besom à la distillerie de Laprairie, d'un MEU-NIER capable et bien recommandé et d'un TON-

NELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la A & T. SAUVAGEAU.
Laprairie, 6 août 1847. Brasserie Pigeon ôu sur les lieux à

EAUX DES SOURCES

DE VARENNES.

E soussigné avertit le public qu'il a été nommé E soussigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux salutaires des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craiga Wm. McDONALD.

SEL.

N Magasin et attendu : 10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs de 1000 do SEL FIN

C. R. RADENHURST, 32, rue St. Lrançais-Xavier.

BOTTES ET SOULIERS.

Le Soussigné informe ses amis èt le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, à l'enseigne de la Botte Rouge, Place Jacques Cartier. T. CADOTTE.

BANQUE D'EPARCNE

CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

PATRON:

Mongr. l'Evêque Cotholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président.
A. LaRocque, V. Président H. Mulbolland,
John E. Mills.
L. H. Holton, John Tuly, Damase Masson, Joseph Grenier, Nelson Davis. T. Drummond.

Judah. A VIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépots. Les Dépots sont reçus tous les pours de dix à trois heures et de six à buit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, vû que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui sersient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau dela

> JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel.

Montréal, 7 mai, 1847.

Jacob DeWitt,

P. Beaubien,

Joseph Bourret,

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE DE MONTREAL. EX TRAIT. 1er avril 1847.

PALANCE due aux Dépositaires à cet date, par état £29350 3 9 Montant déposé depuis le 1er avril a cette date.....£41447 18 6 do retiré do21410 13 6

Augmentation depuis le 1er avril£20067 5 0 Balance du aux dépositaires ce jour,....£49417 8 9 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS,

Bureau de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hotel. 31 juillet, 1847.

CANAL LACHINE.

VIS est par les présentes donné que l'eau sera conservé dans le CANAL LACHINE jusqu'a samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la na-vigation a travers le canal sera suspendu jusqu'à ce qu'avis ultérieur soit donné. Par ordre

THOMAS A BEGLEY, Sect. Travaux Publics. Département des Travaux; } 8 juillet, 1847.

A VENDRE OU A LOUER AU BASSIN DE CHAMBLY.

TIN EMPLACEMENT de 200 pieds de front sur même profondeur même profondeur, avec une maison, de 60 pieds, magasin, hangard et jardin, etc. Pour les conditions, s'adresser à

L. GAREAU,

10 août.

P. MOREAU, Avocat, Montréal.

Chambly.

CORPORATION DE MONTREAL.

SBUREAU DU TRESORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 26 juillet 1847.
VIS est par le présent donné que les LIVRES de A COTISATIONS pour l'année courante ont été réunis et filés au Bureau du Trésorier de la Cité, et les propriétaires ou autres qui sont taxés sur ces livres sont priés de payer immédiatement. Si quelque personne se considère surchargée par la taxe imposée sur sa propriété réelle ou personnelle, elle peut, pendant trois semaines d compter de cette dute, scumettre sa plainte en s'adressant par écrit " Au comité nommé pour s'enquérir des sur-

VENDITIONI EXPONAS. A LA FOLLE ENCHÈRE.

charges, accompagné dee baux et autres titres.

Montréal, à savoir : ERAPHIM LEDUC, de la No. 2496. Sparoisse de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon. et la dite Delina Pilon, son épouse par lui dument autorisée à poursuivre la présente action étaient demandeurs; et PIERRE PILON, ci-devant de la partie de la Pointe Claire, dans la district de Montréal roisse de la Pointe Claire, dans le district de Montréal. et maintenant de la paroisse de St. Timothée, dans le dit district, cultivateur, était désendeur, et le dit Pierre Pilon demandeur en garantie; contre VITAL MALLET, de la paroisse de la Pointe Claire, dans le district de Montréal, cultivateur, désendeur en garantie. La terre saisie cidessous décrite, comme appartenant au dit Vital Mallet, et mentionnée et décrite dans la cédule annexée au dit writ comme suit, savoir : 1. " Une terre, située dans la paroisse de la Pointe Claire, dans le district de Montréal. le trois arpents de largeur, sur trente-six arpents de profondeur, le tout plus ou moins, tenant par devant au che-min du Roi, derrière à Jacques Jemme dit Carrière, d'un côté au nord est au lot numéro deux, ci-apres désigné, et d'autre côté au sud ouest à la veuve Augustin Pilon, avec maison et bâtiments dessus construits, sauf et excepté les emplacements des nommés Joseph Biron, Amable Brisbois, Joseph Huneau et Felix Amesse, tels Amane Brisbois, Joseph Huneau Clark Amesse, tels qu'its sont actuellement clos, avec droit néanmoins pour l'adjudicataire ou les adjudicataires, de passer en tout l'adjudicataire ou les adjudicataires, de passer en tout temps tant à pieds qu'en voiture sur le terrein du dit Amesse, avec aussi pour l'adjudicataire ou les adjudicataires, le droit d'un chemin de voiture sur la terre voisine numéro deux, ci-après désignée, pour aller sur le haut de la dite terre numéro un désignée au procès verbal saisie en cette cause en ayant soin de ne faire aucun dommage, et de bien fermer les barrières.

Pour être vendu, à la folle enchère frais et charges de FRANCOIS MALLET, de Ste. Anne, aubergiste, qui est devenu adjudicataire du lot no. 1, et à négligé de payer le prix de son acquisition suivant les conditions de la vente, à la porte de l'Eglise de la POINTE-CLAIRE, LUNDI, le 16e jour d'AOUT prochain, à DIX heures

Le dit ordre rapportable le 1er jour d'OCTOBRE pro-

Bureau du Shérif, ? 27 juillet, 1847. § BOSTON & COFFIN,

đị